

Cycle 1

Conception et évaluation des politiques publiques

Durée

3 semaines

Dates

22 septembre
au 10 octobre 2008

Destiné aux

- Membres des Assemblées et Commissions parlementaires.
- Cadres des services de la Primature.
- Membres des Cabinets ministériels.
- Cadres dirigeants des ministères du Plan, du Budget et des Finances.
- Cadres des ministères sectoriels
- Cadres des services d'inspection, d'audit et de contrôle d'État.
- Responsable de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des DSRP.

Coûts

Prestations
pédagogiques : 4 850 €

Ne comprend pas les frais suivants :

billets d'avion, transport en France, hébergement, restauration et assurance obligatoire (souvent indispensable pour l'obtention du visa).

À titre indicatif : 1 € = 655,957 FCFA

Objectifs

- Tirer profit des enseignements de l'analyse des politiques publiques.
- Améliorer la conception des politiques publiques (nationales, sectorielles, territoriales).
- Être capable de concevoir un dispositif d'évaluation des politiques publiques.
- Être capable de commanditer et de piloter une évaluation de politique publique ainsi que d'en utiliser les conclusions et les recommandations.

Itinéraire pédagogique

Thème 1

Les enseignements de l'analyse des politiques publiques

- Le concept de politique publique et la justification de l'action de l'État.
- L'analyse séquentielle des politiques publiques : élaboration des politiques ; définition des stratégies ; élaboration, mise en œuvre et suivi des plans d'actions ; évaluation et terminaison.

Thème 2

La conception des politiques publiques

- L'état des lieux : diagnostic, analyses prospectives, analyse ex ante.
- L'élaboration des documents stratégiques pays.
- La définition des politiques sectorielles et la nécessaire coordination entre elles.
- La déclinaison des politiques en programmes et projets.
- La définition du dispositif de suivi-évaluation.
- L'approche des États et des bailleurs de fonds : la négociation des objectifs, des stratégies et des actions à mettre en œuvre ; la coordination et la co-responsabilité des acteurs.

Thème 3

L'évaluation des politiques publiques

- La place de l'évaluation par rapport au suivi, à l'audit et au contrôle.
- Le vocabulaire de l'évaluation : pertinence, efficacité, efficience, impact, gouvernance, pérennité.
- Les outils du suivi et de l'évaluation : définition et typologie des indicateurs, collecte et traitement de l'information.
- Les dispositifs, les compétences et la coordination entre les acteurs.
- La préparation et le pilotage d'une évaluation :
 - la rédaction du cahier des charges ;
 - la réponse au cahier des charges en fonction des attentes des différents acteurs ;
 - la mise en œuvre de l'évaluation ;
 - le bilan de l'évaluation et la rédaction du rapport d'évaluation ;
 - la diffusion des résultats et l'utilisation des recommandations ;
 - la capitalisation des résultats pour initier les réformes.
- Les conditions de réussite et les limites d'une évaluation des politiques publiques.

Remarques

- Ce cycle doit être suivi en totalité.
- Les participants sont invités à se munir de documents de politique nationale ou sectorielle et de rapports d'évaluation afin d'enrichir la formation par des exemples vécus.